



La lettre aux partenaires

n°20

[Décembre 2021]

L'édito



Chers partenaires,

Vous l'avez constaté, Enedis prend la parole dans les médias, pour dire :

- **Ce en quoi nous croyons** : la France a besoin d'un Service Public du 21^{ème} siècle, fort de ses valeurs historiques et nouvelles, pour réussir une transition écologique durable, juste, concrète, une transition pensée pour tous, une transition inclusive de toutes les forces et parties prenantes de nos différents territoires.
- **Ce que nous sommes et ce que nous faisons** : un gestionnaire de distribution d'électricité dont les 38.000 salariés sont mobilisés sur leur mission de bâtisseurs de cette nouvelle « France électrique »

Au 20^{ème} siècle, la France a relevé le défi de son électrification, chaque français pouvant accéder à l'électricité. Aujourd'hui, Enedis transforme et modernise le réseau public d'électricité au service d'une transition écologique des territoires vers un futur décarboné.

Les plus de 34 millions de compteurs communicants aujourd'hui installés chez les Français sont l'une des réponses fortes à cet enjeu. Avoir accès à ses données, c'est pouvoir mieux maîtriser ses consommations et permettre aux fournisseurs de proposer des solutions innovantes à leurs clients. Les pannes sont aussi détectées avant qu'elles ne surviennent.

Notre ambition est que tous les français bénéficient d'une qualité de desserte électrique satisfaisante, à un tarif performant, que les modes de transport publics et privés soient progressivement électrifiés, que chacun puisse se connecter aux énergies nouvelles et renouvelables, pour produire et pour auto-consommer de manière simple et fluide. A cette fin, la France a besoin d'un réseau public plus résilient grâce aux innovations d'Enedis, un réseau qui fait la part belle à l'intelligence artificielle pour surveiller et anticiper, pour mettre en œuvre de nouvelles flexibilités, ou encore pour prévenir l'impact des crues comme celui des autres aléas techniques et climatiques.

Nous sommes résolument engagés dans cette trajectoire !

Un bilan positif du déploiement de Linky

Dans un rapport publié le 25 novembre 2021, la Commission de régulation de l'énergie dressait un bilan positif du déploiement des compteurs Linky en France. Lancé en 2015, le projet Linky achève à la fin du mois sa phase de déploiement massive. Le remplacement à terme de 35 millions de compteurs classiques par des modèles connectés est un succès, en dépit des freins et des polémiques qui n'ont cessé d'entourer le nouveau compteur. Si neuf foyers sur dix sont aujourd'hui équipés d'un compteur Linky en France, reste maintenant à faire de Linky un atout concret pour accélérer la transition écologique. Explications de Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis.



Il y a six ans, vous lancez le compteur Linky. Où en êtes-vous ?

Nous avons posé 34 millions de compteurs communicants : 90% des foyers français seront équipés à fin 2021 ! Linky est déployé à 92% en Bretagne, 90% en Normandie et 88% en Pays de la Loire. Cette technologie permet de mieux piloter sa consommation d'électricité en la suivant en temps réel et de profiter d'offres sur mesure d'une vingtaine de fournisseurs. Selon l'Ademe, recourir à Linky et à des éco-gestes permet de réduire sa consommation d'électricité jusqu'à 10 %. Le réseau de distribution que nous opérons est ainsi considéré comme le plus « smart » au monde, selon le classement du Singapore Power Group.

Refuser l'installation d'un compteur Linky sera-t-il bientôt facturé par Enedis ?

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a lancé une consultation publique à ce sujet. Elle reconnaît que Linky est un vrai succès industriel, réalisé dans les temps et dans le budget attendus, même un peu en dessous, avec des avantages pour le client et des gains d'efficacité pour Enedis car nous n'avons plus besoin de faire déplacer des agents pour relever les compteurs, opérer un Déménagement ou un changement de puissance... L'idée n'est pas de sanctionner ceux qui n'auraient pas Linky, mais d'envisager des modalités de facturation en 2023 puis 2025 pour les clients pour lesquels on serait amené à devoir maintenir un système de relève, ce qui engendre un coût alors que tout l'écosystème Linky est numérisé. Nous allons donc proposer à tous ces clients l'installation de Linky dans les meilleurs délais et ainsi leur éviter des frais à terme. L'objectif est que tous les compteurs soient communicants à fin 2024.

En mettant fin aux relevés physiques, Enedis réalise des économies. Allez-vous de fait baisser vos tarifs pour les Français équipés de Linky ?

Le développement et la pose des compteurs Linky ont représenté de gros investissements pour Enedis, qui auraient dû engendrer un surcoût pour le consommateur. Cela n'a pas été le cas car nous avons réalisé en parallèle des économies. Cela ne s'est donc pas traduit dans nos tarifs, contrôlés par la CRE, qui représentent un petit tiers de la facture d'électricité des Français. Toutefois, certaines prestations comme la mise en service ou le changement de puissance ont déjà baissé.

En tant qu'entreprise de service public, nous avons à la fois des enjeux d'innovation et d'égalité tarifaire dans tous les territoires. Dans l'Ouest, nous menons des projets très innovants comme dans l'archipel des Glénan autour de l'autonomie électrique, ou le programme Smile en Bretagne, une initiative menée avec l'association Breizh Alec pour aider les habitants à réduire leur consommation énergétique. Nous favorisons aussi le déploiement de la fibre optique en permettant aux opérateurs d'utiliser les poteaux d'Enedis.

Le réseau d'Enedis est-il le plus grand d'Europe ?

Oui, ce réseau qui appartient aux collectivités locales fait 1,4 million de lignes électriques, soit 35 fois le tour de la Terre. Tous les quatre ans, on y ajoute un tour supplémentaire et on en modernise un autre. Nous devons être la colonne vertébrale de la transition écologique car 90 % des énergies renouvelables en France sont raccordées au réseau qu'opère Enedis. Seules les grandes centrales de production électrique comme le nucléaire, l'éolien offshore et l'hydraulique sont raccordées directement au réseau RTE. Pour nous, c'est un plan d'investissement de 61 milliards d'ici 2035.

Que représentent les énergies renouvelables et l'autoconsommation ?

Nous avons raccordé au réseau de distribution 500 000 sites de production renouvelable. On doit passer à 1 à 2 millions d'ici 2028 si la France veut tenir ses engagements de mix énergétique. Parmi ces 500 000 sites – qui se trouvent à 60 % dans des communes de moins de 2 000 habitants – il y a 130 000 individuels, qui produisent et consomment pour leur propre usage. Les défis sont grands : nous décentralisons le réseau, l'enfouissons de plus en plus, et le rendons plus résistant aux aléas climatiques, en nous aidant aussi d'intelligence artificielle et de drones pour anticiper les pannes.

Que change la révolution de la voiture électrique pour vous ?

Le branchement de ces véhicules est aussi raccordé au réseau de distribution d'Enedis ! La France compte aujourd'hui plus de 600 000 véhicules rechargeables hybrides ou tout électriques. Ils devraient passer à 17 millions en 2035. Selon le scénario moyen de RTE, nous allons donc passer de 25 % d'électricité à 55 % dans la consommation finale d'énergie en 2035. Demain, la batterie de votre voiture sera un objet connecté car pilotée à distance, mais pourrait aussi après-demain être utilisée comme outil de stockage et vous rapporter une rémunération. Ce sont des innovations technologiques mais aussi sociétales sur lesquelles nous travaillons avec des start-up.

Source : Ouest France / Gaëlle FLEITOUR – 9 décembre 2021

Enedis s'engage

Pour une transition écologique juste et solidaire

À l'occasion du Salon des Maires, Enedis a organisé le 16 novembre dernier un temps d'échanges sur la lutte contre la précarité énergétique en présence de la plupart de ses partenaires associatifs. Enedis est engagée depuis de nombreuses années auprès d'associations actives en matière de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique et de lutte contre la précarité énergétique.



C'est le cas, depuis 25 ans, des PIMMS Médiation, lieux d'accueil et de médiation entre les populations et les services publics, d'Unis-Cité depuis 2015, des Régies des Quartiers (2016) et de Stop Exclusion Énergétique (2019). L'objectif est à chaque fois le même, accompagner nos clients en difficulté, dans le cadre des prérogatives confiées au distributeur.

« On ne peut pas dissocier transition écologique et transition solidaire », estime Sandrine Marty, Responsable de mission RSE chez Enedis, qui se félicite qu'une « forte dynamique locale permette aujourd'hui

à tous les acteurs de terrain de travailler ensemble sur ces sujets ». Le programme « Volontaires de la transition énergétique », porté par l'association Unis-Cité dans le cadre du Service Civique, en témoigne. Partenaire national du programme, Enedis assure une part des financement des coûts liés au recrutement des jeunes volontaires du service civique (encadrement, formation et indemnités partielles des jeunes).

Quelque 50 000 personnes sensibilisées aux éco-gestes

« Dans le cadre de notre service civique de 8 mois, nous allons à la rencontre des populations en situation de précarité pour les sensibiliser aux éco-gestes notamment en ce qui concerne leur consommation énergétique. Nous travaillons aussi à l'inclusion numérique en accompagnant ces populations dans leurs démarches administratives afin qu'elles aient un meilleur accès à leurs factures et à leur consommation », explique Clémence Lesieur, volontaire de la transition énergétique. Sa camarade Noha Abd El-Aai ajoute : « c'est important pour moi de m'engager sur ce thème de la transition énergétique car c'est un sujet qui concerne tout le monde. C'est également l'occasion de sensibiliser son entourage ».

Pour certains de ces jeunes volontaires, le programme est aussi le moyen de préparer leur insertion professionnelle pour laquelle les équipes territoriales d'Enedis les accompagnent également. « J'ai orienté mon cursus universitaire vers la thématique de l'écologie. Avec le Service civique, je peux ainsi agir et contribuer à ma manière à la sauvegarde de l'environnement », relève Dimitry Rosario Flor-Fortes, volontaire de la transition énergétique également présent à la conférence d'Enedis au Salon des Maires.

« En 6 ans, environ 1500 jeunes ont sensibilisé quelques 50 000 personnes aux éco-gestes dans une quinzaine de territoires les aidant ainsi à mieux maîtriser leur facture d'électricité dans le cadre du déploiement du compteur Linky », conclut Sandrine Marty

Webinaire

De Dunkerque à Toulon en véhicule électrique, utopie ou réalité ?

Permettre à chacun de recharger son véhicule électrique quand il veut, où il veut, chez soi, au travail, sur les routes et les autoroutes... Un défi auquel Enedis contribue pleinement en raccordant les bornes de recharge au réseau de distribution d'électricité en France. Pour en savoir plus sur ce vaste sujet de la mobilité électrique, Enedis a organisé le 1^{er} décembre dernier, un webinaire en partenariat avec les Assises européennes de la transition énergétique.



Cette deuxième édition des « Rendez-vous avec un parlementaire », animée par Carine Rocche-Sani, était particulièrement consacrée au développement des Schémas Directeurs d'Infrastructures de Recharge Electrique (SDIRVE). Elus, collectivités territoriales, industriels... sont venus témoigner et échanger autour de cette démarche concertée, qui associe de nombreux acteurs pour un équipement au plus juste, partout dans les territoires, que ce soit en zone urbaine, rurale, ou sur les aires d'autoroute... Après un panorama de la mobilité électrique dressé par le cabinet Wavestone (Clément le Roy), Damien Adam et Jean-Marc Zulesi, députés engagés sur ces sujets, sont revenus sur les enjeux de la mobilité électrique en France à l'horizon 2030 et l'importance de la mise en place de schémas directeurs pour booster la mobilité électrique en France. Autour des deux parlementaires, de nombreux intervenants - Luc Chausson, (Volkswagen), Clément Molizon (Avere), Louis du Pasquier (Vinci Autoroutes), Emilie Forster (SYANE), Jérémie Maestracci, (Stellantis) - sont venus témoigner et

échanger sur les solutions pour mieux répondre aux besoins des territoires, notamment le déploiement des infrastructures de forte puissance sur autoroutes, élément incontournable pour le développement des véhicules électriques.

Si vous avez manqué l'émission, il est toujours possible de la visionner [en replay sur la chaine Youtube d'Enedis](#).

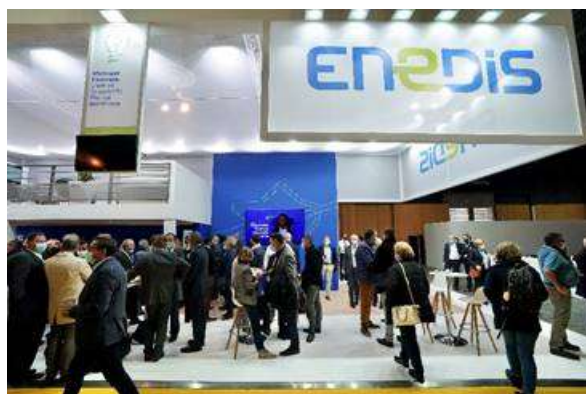


Evénements

Retour sur le Salon des maires, salon de nos partenaires !

Pour ce 103^{ème} Congrès des Maires, cette année encore, le stand d'Enedis n'a pas désempilé ! En complément des nombreuses visites d'associations (APVF, ANETT, Décider ensemble...), une quarantaine de conventions ont été signées ou résignées, en particulier :

- 19 conventions avec des associations départementales de maires
- 3 partenariats nationaux (Villes de France, ANDAM, USH, Régies de quartier)
- 2 conventions Cœur de ville : Vesoul et Arles
- 1 CRTE : Var
- 1 PPI : SMEG du Gard
- 2 conventions « Petites villes de demain » : Gannat et Vesoul



La diversité des conventions signées et des contacts noués à cette occasion illustrent bien les champs d'accompagnement sur lesquels Enedis développe ses relations aux territoires. La reconduction des conventions qui nous lient aux associations départementales de maires témoigne également de la richesse et la vivacité de nos relations avec ces interlocuteurs incontournables, en particulier dans les zones rurales.

Il faut souligner également la qualité des échanges intervenus avec des interlocuteurs nationaux et locaux très impliqués dans les sujets de transition énergétique, parmi lesquels on peut citer Jean-Charles Colas-Roy, Anthony Cellier ou Christophe Lejeune (députés), Bertrand Pancher, François-Michel Lambert, Caroline Cayeux (Maire de Beauvais et présidente de Villes de France), Rollon Mouchel-Blaisot (Préfet & Directeur du programme national Action cœur de ville), Christophe Bouillon (Maire et président de Petites Villes de France), Michèle Lutz (Maire de

Mulhouse), Fabian Jordan (Président de Mulhouse Alsace Agglomération) ainsi que des représentants de la FNCCR.



On y était...



Congrès ANPP : Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays

Enedis, représentée par la DAP, la DR Bourgogne et le pôle mobilité électrique, était présente aux États Généraux des Pôles territoriaux et des Pays 2021 (EGPP 2021), qui se sont tenus les 2 et 3 décembre, à Dijon. Cela a été l'occasion de montrer combien Enedis contribuait à un cadre de vie satisfaisant pour les habitants de ces territoires



11^{èmes} Rencontres pour les Énergies renouvelables

Présidées par Anthony Cellier, député du Gard, président du Conseil supérieur de l'énergie, Célia de Lavergne, députée de la Drôme, vice-présidente du groupe d'études "Enjeux économiques de la filière industrielle énergétique" et Jean-Charles Colas-Roy, député de l'Isère, co-président du groupe d'études « Energie verte ». Intervention de Pierre Guelman, directeur des affaires publiques d'Enedis à la table ronde : « Quels chantiers prioritaires pour le prochain quinquennat ? »



Congrès de l'ANEM

Enedis tenait un stand au 37^{ème} Congrès de l'Association nationale des élus de la montagne. Enedis est aux côtés des territoires de montagne (mobilité électrique, fibre optique...) pour contribuer à leur attractivité et améliorer le quotidien des habitants.



Plus d'infos : sg-dap@enedis.fr



La lettre aux partenaires est une lettre bimestrielle adressée aux partenaires d'Enedis.

ENEDIS